



Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire 2005

EAUBONNE Lundi 30 octobre 2006 à 19 heures 30.

Il a été établi une feuille d'émargement des membres présents ou représentés. (liste des participants en annexe).

Quorum : 54 établissements pour un total de 89 établissements adhérents à la FFE en 2005 et porteurs de 5 869 voix pour 9 392 licences 2005 sont présents ou représentés à cette Assemblée Générale.

Plus de 1/3 des établissements équestres affiliés FFE 2005 et 1/3 des licenciés 2005, à jour de la cotisation FFE 2006 étant présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Approbation du rapport moral, d'activité et bilan financier de l'assemblée générale ordinaire 2004,
- Approbation du rapport moral et d'orientation du Président,
- Approbation du rapport financier du Trésorier,
- Présentation des actions envisagées en 2006,
- Adoption du budget prévisionnel 2006 et quitus au Comité Directeur,
- Questions diverses (Seules les questions diverses formulées par écrit et expédiées au plus tard le 25/10/2006, date du cachet de La Poste faisant foi, seront étudiées).

RAPPORT MORAL

A 19 h 30, Le Président du CDEVO, Christian LIBES ouvre la séance :

Je vous souhaite la bienvenue et je suis particulièrement heureux de constater l'intérêt et la participation dont vous faites preuve. C'est, pour nous, un encouragement et un soutien certain. Cette assemblée générale annuelle 2005 est, d'une certaine façon, une chambre d'enregistrement. Elle a été retardée en raison des insécurités et incertitudes dues aux gesticulations fédérales et aussi avec l'accord de notre DDJS 95.

Pour notre département, toujours sans aide et peu de communication, l'année a été, cependant, bonne, je vous invite à prendre connaissance des résultats présentés par Catherine JOETZJER Secrétaire Générale et les différents Présidents de Commissions.

- Détail en annexe 1 : L'Équitation Val d'Oisienne, une activité qui galope...

J'attire votre attention sur les points suivants :

- Progression relationnelle par la signature d'une convention d'objectif entre le Conseil Général du Val d'Oise et le CDEVO, elle concerne les athlètes de haut niveau, les aides des clubs, la labellisation des clubs élites, le soutien du CDEVO,
- La collaboration efficace avec la DDJS 95 : Mise en route de la VAE pour les enseignants non diplômés, attribution de la subvention CNDS en soutien à toutes nos actions,

Pour finir l'énumération des points marquants de l'année, j'ai le plaisir de rappeler :

La consolidation et le succès de notre Soirée des Champions clôturant les challenges et le dîner débat de rentrée des enseignants et Responsables d'établissements,

La participation efficace, chaleureuse, sur leur temps, des bénévoles à la tête de leurs commissions et au Comité Directeur du CDEVO.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 ☒ 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

En revanche, quelques points sombres, indépendants de notre activité, sont à enregistrer :

Perte de l'agrément fédéral,

Dans l'enveloppe de l'Agriculture, perte des aides de l'équitation scolaire,

Fin d'attribution des chevaux des Haras Nationaux,

Non versement par certains de la participation à la vie fédérale départementale...

Souhaitons tous, que, suite aux élections et à l'apaisement que cela va amener, notre sport et nos activités retrouvent :

- Une réelle communication et décentralisation,
- La mise en place de contrats d'objectifs efficaces avec la FFE, le CREIF...
- La relance de la valorisation de la formation professionnelle,
- La connaissance par le "haut", des problèmes et soucis des établissements équestres d'en "bas".

Et, pour notre département, travaillons tous à la poursuite de notre progression, de notre organisation départementale et de notre ambition.

Avant de passer la parole à Madame Catherine JOETZJER Secrétaire Générale, Edith COLOT Trésorière Générale et aux Présidents de Commissions, je tiens à adresser de chaleureux remerciements à tous ceux qui ont participé et fait le CDEVO ces dernières années, sans oublier tous les juges, présidents de jurys, chronométreurs, commissaires et bénévoles à qui nous devons beaucoup et qui sont des exemples à citer à nos jeunes cavaliers.

Je salue particulièrement les Membres présents et invités :

Annick MALLET représentant Albert GOLDSCHIMD Président du CDOS 95,

Je remercie tout particulièrement nos Représentants Institutionnels (CG 95, DDJS 95, DRIAF, CREIF, FFE), qui nous ont fait confiance et soutenu ces dernières années et à qui je demande la même compréhension pour l'année qui vient.

Membres excusés :

François SCCELLIER, Député et Président du CG 95,

Christophe DURAND, Président de la Commission de l'Education et du Sport CG 95, Président du CFIDAS, Dominique GUYON Directeur CDFAS,

Thierry SIBIEUDE, Président de la Commission Environnement CG 95,

Pierre AMARDEILH Directeur DDJS 95,

Messieurs François JOLLIVET, Alain HERBET Service de l'Education et du Sport CG 95,

Philippe MAUGUIN Directeur, Karine SERREC Service Economie Agricole DRIAF,

Michel BOYARD Directeur DDAF 95,

Gérard FARCY Etablissement public des Haras Nationaux Ile de France,

CDTL 95 : Philippe SUEUR Président, Catherine CLERET FAILLE Directrice,

François LUCAS Président du CREIF,

Marc DAMIANS Président SHF,

Valérie OBERLECHNER CTR, André ARRIUBERGE CTR,

Marylène NAU Directeur DDSV 95,

Yann ULLIAC Directeur MSA 95,

Dominique DETROIT service de l'environnement CG 95,

Jean Marie DUPRE Président, Richard DROUIN Technicien Maison de l'Elevage Ile de France,

François VIRELY ONF Ile de France, Didier DUTOUR ONF 95,

Patrice MARCHAND Président du PNR Oise Pays de France,

Gérard CLAUDEL Président, Thierry COT Directeur du PNR du Vexin Français,

Jacques VEDEAU Président du SEVO,

Pierre CATIER Président CDE 78,

Les différentes opérations conduites et leurs bilans vont être décrits par Catherine JOETZJER Secrétaire Générale du CDEVO et les différents Présidents de Commissions.

Notre Assemblée Générale a pour objet de résumer l'année pour rendre compte de l'exercice écoulé et aussi de répondre aux questions et suggestions de chacun. Nous sommes là pour vous entendre.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

RAPPORT D'ACTIVITES

(exercice du 01/09/2004 au 31/08/2005)

Présenté par Catherine JOETZJER, Secrétaire Générale du CDEVO :

Le Comité Directeur félicite les responsables d'établissements formateurs, les enseignants, et rappelle les principaux résultats des compétitions des équipes et cavaliers individuels qui ont représenté par leurs performances, notre Département.

Un grand nombre de disciplines ont été récompensées aux niveaux départementaux et nationaux, les résultats des cavaliers Val d'Oisiens en Championnats Equestres 2005. Nos représentants ont obtenu : 88 médailles d'or, 73 d'argent, 67 de bronze.

- Détail en annexe 2 : Résultats en championnats 2005 des cavaliers du Val d'Oise.

Les licences en Val d'Oise :

La FFE enregistre un nombre de 513 615 licences, progression de + 6%. Pour notre département :

Licences fédérales 2005 :

Hommes seniors (19 ans et +) : 803	Juniors(18 ans et -) : 1 139	Total : 1 942
Femmes seniors(19 ans et +) : 2 071	Juniors(18 ans et -) : 5 413	Total : <u>7 484</u>
	Total licences 2005 :	9 426

Soit une progression de 4%

Population Val d'Oise : 1 105 464 (1999), taux de pénétration de 8. 53%.

Licences compétitions :

	2004	2005	% progression
Licences PRO 1 :	2	6	+ 200%
Licences PRO 2 :	35	46	+ 31%
Licences Amateur 3 :	141	173	+ 23%
Licences Amateur 4 :	343	361	+5%
Licences Club :	933	946	+ 1%

Formations professionnelles :

BPJEPS : Voici les chiffres de la DRJS Ile de France :

Bilan 2005/2006 BPJEPS équitation :
162 inscrits - 132 admis - 30 refusés

Bilan 2005/2006 BPJEPS tourisme équestre :
11 inscrits - 11 admis

Bilan des BAP EXAMEN le 18 mai 2006 :

12 inscrits - 11 admis - 1 refusé

Parmi les 11 admis un centre formateur du 95

- Formations ATE : 1, Guide de Tourisme Equestre : 1,

"CLUB 95" "Elite" ou "Promotionnel" du Val d'Oise en relation avec le Conseil Général :

C'est un label décerné à des clubs associatifs, agréés Jeunesse et Sports, particulièrement représentatifs du département au travers des résultats. Ce label est annuel et permet à l'association de bénéficier d'aides spécifiques. Pour l'année 2005, a été promu pour la troisième fois, Club élite : le Cercle Hippique de L'Isle Adam Parmain, dirigé par Stéphanie COLLIER.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Les aides du Conseil Général du Val d'Oise au sport équitation :

1 - Encouragement aux sportifs de haut niveau, inscrits sur la liste ministérielle : Matériel sportif onéreux,

Ont bénéficiés des aides : 2005 : non communiqué - 2004 : T. Berteaux, M. Meunier, Chloé Pradayrol, - 2003 A. Domange, M. Pfeiffer, L. Michaud, C. Daniel, V. Fouque, - 2002 : J. Lamantia, C. Meriaux.

2 - Club associatif et agréé Jeunesse et Sport :

A/ Club 95 : Club élite ou promotionnel,

B/ Matériel, fourniture, travaux bénévoles,

C/ Fonctionnement,

D/ Achat de matériel collectif (petit matériel),

E/ Soutien à l'organisation de manifestation sportive, (investissement lourd)

F/ Achat de matériel onéreux (investissement lourd)

3 - Comité Départementaux :

- Aide spécifique en plus des clubs : Aide à la masse salariale du poste du Cadre Technique

Total des aides clubs et CDEVO par année (athlètes haut niveau non compris) :

2001 : 1 273. 59 €

2002 : 35 788. 00 €

2003 : 44 683. 00 €

2004 : 52 351. 68 €

2005 : 55 161. 00 €

Les aides du Ministère de la Jeunesse, des sports et de la Vie associative :

Chaque année, les clubs associatifs agréés peuvent déposer un dossier de demande de subvention CNDS, sur projet en fonction de thème défini par l'Etat.

Le CDEVO reçoit des aides sur des projets spécifiques : La formation, le développement, soutien aux actions du CTD, détection, handicap...

Les structures équestres du Val d'Oise affilié à la FFE :

	Total	Progression
Saison 2002 :	77	+ 8%
Saison 2003 :	85	+ 14%
Saison 2004 :	88	+ 3%
Saison 2005 :	95	+ 4%

La famille des établissements équestres grandit :

- Centre équestre West Horse Paradise à Taverny, dirigeant Pascal BEURET,
- Association MS EQUITATION à Argenteuil, Dirigeante Cécile MARIANI,
- Centre équestre de Maffliers à Maffliers, Dirigeant Francis LAUREAU,
- Centre équestre Pole Equestre du Lys à Genainville, dirigeante Clémence LABORDE,
- Ecuries d'Aramis à L'Isle Adam, dirigeante Sandra RIVOLIER,
- Ecuries de Mortaignes à L'Isle Adam, dirigeante Nathalie PINCHON,
- Ecuries Didier SEGURET à L'Isle Adam, dirigeant Didier SEGURET,
- Centre équestre des Trois Vallées à Seraincourt, dirigeant Sylvain DIGAIRE,
- Association de l'Orme Brûlé à Herblay, dirigeante Julie BEAUMONT,
- Association Les Camarguais du Vexin à Vétheuil, dirigeant Philippe ALVERNY.

Les structures qui ne sont plus affiliées en 2005 :

- Association les "4A" à Argenteuil, dirigeant Daniel BOULEUX,
- Centre équestre de la Chevée à Vallangoujard, dirigeante Catherine DI PALMA,
- Centre équestre Parc Equestre de Maffliers à Maffliers, dirigeant Jean Bernard SEBBAH,
- Centre équestre Poney Club de Genainville à Genainville, dirigeante Sandrine BOULLE,
- Association Hipponice à Ermont, Dirigeante Claudette GARDERET,
- Ecuries de Montbrun à Maffliers, dirigeant Francis LAUREAU.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Les manifestations officielles en Val d'Oise FFECOMPET (GICE) (01/01/05 au 31/12/05) :

- CSO : 11 compétitions (2 PRO 1, 9 PRO 2, 3 amateurs 4/3)
- Dressage : 7 compétitions (amateurs 4/3)
- Hunter : 1 compétitions (amateurs 4/3/PRO)
- Attelage : 1 compétition (amateurs 4/3)
- Endurance : 3 compétitions (amateurs 4/3)

Les manifestations officielles en Val d'Oise CLUB & PONAM (01/09/04 au 31/08/05) :

- CSO : 34 compétitions départementales
- Dressage : 9 compétitions départementales
- Hunter : 2 compétitions départementales
- CCE : 8 compétitions départementales
- Attelage : 1 compétition départementale
- Endurance : 1 compétition départementale
- Polo : 5 compétitions départementales
- PMG : 2 compétitions départementales
- EQUI FUN : 4 compétitions départementales
- Camargue : 1 compétition départementale
- BARREL RACE : 4 compétitions départementales

Les challenges du Val d'Oise :

- | | | |
|-------------------|-----------------|-----------------------|
| • CSO CLUB : | 14 compétitions | 1 400 participations, |
| • CSO FFECOMPET : | 8 compétitions | 106 participations, |
| • Dressage CLUB : | 7 compétitions | 916 participations, |
| • CCE CLUB : | 6 compétitions | 190 participations, |

Les concours d'entraînements :

36 manifestations de type "Entraînement" ont été organisées toutes disciplines confondues et annoncées.

Le Comité Directeur du CDEVO :

Le 05/06/05 se sont déroulé les élections du CDEVO, voici la composition du comité directeur :

Le Bureau du CDEVO

- Monsieur **Christian LIBES**, Président du **C. D. E. V. O**,
- Madame **Catherine JOETZJER**, *Secrétaire Générale*,
- Madame **Edith COLOT**, *Trésorière Générale*,
- Madame **Françoise BRIEUSSEL**, Présidente d'Honneur,
- Monsieur **Philippe MARCHETTI**, Président du **C. D. T. E 95**,

Le Comité Directeur du CDEVO

- Monsieur **Christian LIBES**, Président du **C. D. E. V. O**,
- Madame **Catherine JOETZJER**, *Secrétaire Générale, collègue Compétition et spécifique*,
- Madame **Edith COLOT**, *Trésorière Générale, Comité Cheval*
- Madame **Françoise BRIEUSSEL**, Présidente d'Honneur, *collègue Compétition et spécifique*,
- Monsieur **Philippe MARCHETTI**, Président du **C. D. T. E 95**,
- Madame **Catherine BOILEAU**, *comité tourisme équestre*,
- Monsieur **Jean Louis BUSSEREAU**, *collègue Compétition et spécifique*,
- Monsieur **Michel CLEVY**, *comité cheval*,
- Madame **Sandra DAHL**, *comité tourisme équestre*,
- Madame **Catherine DI PALMA**, *comité poney*,
- Madame **Brigitte GRENADOU**, *comité cheval*,

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

- Monsieur **Lionel GONZALES**, *comité poney*,
- Monsieur **Olivier LEPAGE**, *collège Compétition et spécifique*,
- Madame **Hélène PERRIN**, *comité poney*,
- Monsieur **Gilbert POUMIER**, *comité cheval*,
- Monsieur **Philippe ROEDERER**, *comité poney*,
- Madame **Hélène SUZANNE**, *comité tourisme équestre*,

Le Comité Directeur s'est réuni en date des 04/10/04, 24/01/05, 07/03/05 et le 23/06/05.

Les réunions de Comité Directeur du CDEVO sont importantes pour la vie de notre département. Les décisions y sont prises collectivement et les affaires en cours mises à la connaissance de tous.

Les démissions de Mesdames Sandra DAHL et Catherine BOILLEAU, membre du Comité de Tourisme équestre ont été reçues le 28/06/2005.

Certainement contraignant pour chacun, il est obligatoire d'avoir le quorum chaque fois. Les absences régulières de certains mettent en position difficile les membres présents d'où le rappel du droit. Le droit associatif stipule : article 7 "Tout membre du Comité Directeur qui aura, sans excuse acceptée par celui-ci, manqué à trois séances consécutives, pourra être considéré comme démissionnaire". (Décret N°85-236 du 13/02/1985 modifié par le décret N°95-1159 du 27/10/1995).

Le CDOS 95 :

Remise des médailles : Chaque année le Comité Départemental Olympique et sportif du Val d'Oise récompense les jeunes champions de tous les sports. L'Équitation a été particulièrement représentée au printemps pour les médailles des benjamins, minimes et cadets.

Les seniors sont récompensés par le Conseil Général du Val d'Oise, le mode d'attribution des médailles a été modifié pour ne retenir que les performances des cavaliers internationaux, ce qui écarte tous les cavaliers amateurs et nationaux.

Nous sommes heureux de constater, chaque année, la reconnaissance de la qualité de nos champions par le mouvement Olympique et Sportif Départemental.

Détail en annexe 3 : Médaillés 2005 CDOS 95,

Participations aux Jeux du Val d'Oise 2005 à Andilly : La discipline équitation a été représentée par l'École d'Équitation de la Forêt à Andilly avec l'organisation d'un concours de Saut d'obstacles. Franc succès.

Le bureau et secrétariat du CDEVO :

Il est demandé aux responsables de centres équestres de développer leur équipement informatique et liaison Internet et de communiquer au maximum par cet outil.

Dans un avenir proche, comme le CREIF, les informations départementales vous seront transmises uniquement par mail.

Le dernier lundi de chaque mois reste consacré aux rencontres conviviales et permanences du Président.

Projet stade équestre départemental :

Dossier en attente de décision,

La Communication :

Les communiqués de presse sont transmis à la presse régionale le lundi avant 10 heures 30 : L'ECHO, LE PARISIEN, LA GAZETTE, VAL D'OISE MAG... Les différentes manifestations sont annoncées et couvertes.

Le site du Conseil Général indique la liste de tous les établissements du département, le calendrier des manifestations du Val d'Oise. Tous les mois, INFOS CREIF informe les Clubs de la vie mensuelle équestre du Val d'Oise.

En 2004, un accord a été pris avec "Radio Enghien" pour une émission mensuelle sur l'équitation le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 9 heures à 10 heures.

La création du site Internet du CDEVO : www.equitation95.com est géré grâce à Claire OUDET bénévole. 1^{ère} année de mise en place, à terme il permettra une diffusion d'information à l'attention du grand public et des centres équestres.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Salon du Cheval 2005 à PARIS :

Le Val d'Oise et ses centres équestres ont été représentés au Salon du Cheval 2005 à Paris sur le stand collectif du CREIF, en partenariat avec les autres départements nous avons diffusé les publicités des clubs. Encore merci aux bénévoles : Christiane BOSCH, Caroline CHASTEL et Lucienne MARCHAND.

Nous remercions tous les centres équestres qui ont joué le jeu de la communication et la promotion de leurs établissements.

Pour 2006, nous sommes dès maintenant candidats à renouveler notre partenariat avec le CDTL 95 pour un stand spécifique Val d'Oise.

Le guide PONEYS et CHEVAUX en VAL D'OISE 2005 :

La constitution des données a eu lieu en 2004 et sa parution en octobre, a été saluée par l'ensemble des médias départementaux. La prochaine édition sera mise en chantier en 2007.

La promotion et diffusion sont assurées par :

- Le CDTL, dans tous les salons où il est représenté,
- Les offices de tourisme et les syndicats d'initiative du Val d'Oise,
- Le CDEVO au travers de toutes ses actions (secrétariat, salons, concours...),
- Les services municipaux des grandes cités.

Le matériel du CDEVO, mis à disposition des établissements équestres :

Le prêt de matériel est une aide indispensable aux établissements organisateurs. Pour l'animation avec le matériel de sonorisation, de sécurité pour les fiches, de qualité pour les cellules CSO...et pour tous les clubs qui débutent dans l'organisation de concours ou avec un calendrier peu fréquent.

Les demandes de réservations sont enregistrées par ordre d'arrivée et de paiement de la caution et location. Les tarifs de location, dans le souci d'être favorable aux clubs, ont été pratiqués à 50% du prix des loueurs. Il est demandé un dépôt de caution au 1^{er} septembre de l'année sportive d'un montant de 500. 00 € au CDEVO (ce chèque sera détruit en fin d'exercice). Cela afin d'éviter la répétition de chèque à chaque location.

La location de matériel à un Organisateur externe au Val d'Oise est 50% plus chère que les tarifs annoncés. Alain CHASPOUL est chargé du suivi du matériel et des locations. Le matériel est stocké auprès de responsables chargés de la surveillance, des cautions et locations.

Il est malheureusement constaté des sources de mécontentement et attitudes égoïstes : Retards des retours, matériel sales, détériorations, pertes par non-surveillance...

Détail en annexe 4 : Prêt ou location de matériel.

Synthèse des activités des commissions du CDEVO :

Commission de Concours Complet : Présidente : Sophie POTIER

La commission s'est réunie régulièrement cette année. Le nombre de partants dans l'ensemble des épreuves et des concours en 2005 est en augmentation. Les clubs extérieurs au Val d'Oise deviennent réguliers.

Sur le support des épreuves CLUB & PONAM, ont été proposé des épreuves qualificatives et championnats en épreuves chevaux et poneys.

Afin de prendre en compte l'ensemble des épreuves courues sur le département (organisée tardivement au printemps) des cavaliers en challenge départemental, il a été proposé de récompenser les cavaliers, à la Soirée des Champions du CDEVO, avec une année de retard, à titre d'essai.

Les sites actuellement organisateurs sont BETHEMONT la FORET Val Kalypso, MERIEL et MAFFLIERS. Nous encourageons les clubs qui ont des possibilités de construction d'un parcours à nous aider.

La commission remercie chaleureusement la sellerie Cheval Sourire à Marines pour le partenariat signé pour les challenges 2003, 2004 et 2005.

Actions de formations : Voir commission formation.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 ☒ 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Commission C.S.O : Président : Jean Louis BUSSEREAU

La commission se félicite des résultats de la discipline en 2005. Le nombre d'organisateur FFECOMPET et SIF sont en augmentation ainsi que le nombre de partants par épreuves.

Les résultats des cavaliers en championnats départementaux, régionaux et nationaux confirment la qualité de nos concours.

Ainsi, la majorité des organisateurs joue la carte qualité au travers des services des Chefs de Piste, commissaires aux paddocks et présidents de jurys officiels et l'utilisation du chronomètre électrique. Le CDEVO soutien ce label qualité par la participation au frais de jurys à hauteur forfaitaire de 80. 00 €, quand l'organisateur utilise un jury officiel, le chronométrage électrique et un commissaire au paddock.

Il a été organisé 2 challenges départementaux support de championnats.

- Challenge CLUB (E1/2/3) : Le challenge de CSO 2005 a eu une participation de 1 400 partants sur 13 qualificatives plus la finale soit une augmentation de 3.5 % de partants. Il n'y a pas eu de problème rencontré. Nous avons pu constater qu'à une date ou un concours challenge était programmé en même parallèle d'un concours non challenge, la priorité a été donnée au challenge. La constance de qualité est à maintenir pour faire face à la concurrence des concours hors département. Le championnat à Cergy Pontoise s'est déroulé avec un nombre d'engagé très important. Une dizaine d'engagés n'a pu prendre le départ. Pour 2006, les engagés entraînement ne seront plus acceptés.
- Challenge FFECOMPET (Amateurs 4 et 3) : Couru sur 7 qualificatives et finale le 11/09/05 à L'Isle Adam Saint Antoine. L'initiative de ce challenge est de favoriser le nombre de partants sur nos concours. Ce challenge 2005 a souffert d'un manque de participation des cavaliers et peu d'organisateur ont programmé des épreuves GP amateurs 4 ou 3. Beaucoup de cavaliers et d'entraîneurs sollicitent le maintien de ce challenge, en raison du peu de participation et des charges il est utile de s'interroger sur la dynamique à donner à ce championnat.

Pour 2006, le challenge Amateur 4 et 3 ne sera pas reconduit.

Nous attirons l'attention des Organisateurs de manifestations sur la qualité des concours : Terrain, stationnement, plan de piste, qualification des jurys, sécurité du public... La qualité de nos concours doit retenir sur notre territoire les écuries attirées par des concours courus à la périphérie du Val d'Oise. De très gros progrès d'accueil et de qualité ont été déjà appréciés de tous

En direction des enseignants et cavaliers, plusieurs journées de formation ont été organisées, voir compte rendu commission de formation.

Le CDEVO en contact permanent avec la Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise, prolonge le projet de réaménagement du stade équestre du Bois de Cergy. Ce site au passé élogieux est aujourd'hui abandonné par les compétitions équestres. Il a été proposé de supprimer le paddock dans la partie supérieure, la coupure en partie de la piste principale afin de mettre le paddock en bas. Revoir la qualité du sol. Ce projet a pour objectif de pouvoir organiser, en attendant des structures plus adaptées aux exigences de la compétition moderne, des championnats départementaux voire régionaux.

Commission de Dressage : Président Gilbert POUMIER

La Commission a proposé aux établissements le challenge départemental de dressage :

- Challenge CLUB (E1/2/3) et épreuves D : 6 qualificatives et finale le 02/04/05 sur le terrain de l'Ecole d'Equitation de la Forêt à Andilly. Total participation : 916 partants, + 38% / 2004.

Le nombre général de partants est en nette progression en comparaison de 2004.

Pour 2006, l'organisation des championnats club et ponam sur un seul site et une seule journée n'est pas gérable. Il est indispensable d'avoir deux sites ou deux dates.

Proposition : Championnat Club E Andilly Domont 02/04/06, championnat amateur 4 et 3 : Annulé, Championnat Ponam, championnat départemental Vétérans, (D3+RLM, C3+RLM), championnat départemental carrousel à Andilly La Forêt le 08/05/06

Les résultats 2005 en championnats départementaux, régionaux et nationaux sont excellents (Voir annexe 2).

Les cavaliers de dressage niveau Amateur 4 à PRO 1 sont aussi performants, nous ramenons de nombreuses médailles d'Or dans les différents championnats.

Pour 2006, des actions de formations seront reconduites en direction des enseignants et seront réparties sur 6 journées avec Serge CORNUT (voir commission formation).

Commission Endurance : Président en intérim Christian LIBES

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

La commission s'est désorganisée depuis 2003. Le CDEVO soutien les clubs et associations organisateur : Association Hipponice responsable Claudette GARDERET (site de Vigny), centre équestre le Centaure à Vigny responsable Jean Michel JORELLE et nous accueillons avec plaisir la création de l'association Endurance Vexin responsable Elisabeth GUILLEMIN (site de Boisemont).

Cette discipline aux résultats internationaux incontestable trouve peu de pratiquants en Val d'Oise. Nous pouvons le déplorer car à la portée des chevaux d'école de cavaliers niveaux galop 4. Le Vexin Français nous offre une plénitude de sites adaptés à la pratique de cette discipline. Encadré par des techniciens fédéraux, des vétérinaires, ces manifestations se déroulent en sécurité des cavaliers et préservation des chevaux.

Un appel à candidature est souhaité pour conduire les actions d'Endurance en Val d'Oise en 2006.

Commission Hunter :

L'activité est gérée au sein de la commission CSO. Nous saluons le travail de Jean Louis COLOT au sein de la commission régionale.

Organisateur concours CLUB et FFECOMPET : Association Gilfran à l'Isle Adam.

Formations : Voir commission formation.

Commission Amazone : *Président Pierre DARGERÉ*

Pas de compte rendu.

Commission Formation : *Président Christian LIBES*

Toutes les initiatives de formations ont été couronnées de succès, avec un nombre d'enseignants toujours supérieur à nos possibilités d'accueil.

Le Comité Directeur remercie chaleureusement les directeurs de centres équestres qui mettent gracieusement à dispositions leurs installations à l'occasion des différents stages.

Le Comité Directeur salue le soutien et l'implication de la DDJS 95 aux travers de nos actions de formations en directions des enseignants, directeurs de centres équestres et les arbitres.

En raison d'un grand nombre de désistements de dernière minute, des enseignants ou cavaliers inscrits, un certain nombre de personnes ne peut participer.

Cette commission travaille en partenariat avec les différentes commissions du CDEVO.

En CSO, 6 journées de stages ont été proposées avec Gilbert DOERR, 1 journée avec Francis REBEL (en collaboration avec le CREIF).

07/10/04 La Chapelle Vallangoujard, G. DOERR : 23 couples,

18/11/04 La Chapelle Vallangoujard, G. DOERR : 22 couples,

16/12/04 Les Montfrais Franconville G. DOERR : 19 couples,

27/01/05 Les Montfrais Franconville G. DOERR : 21 couples,

07/02/05 Les Grandes Ecuries L'Isle Adam Francis F. REBEL 11 couples,

17/02/05 Les Montfrais Franconville G. DOERR : 29 couples,

10/03/05 Les Grandes Ecuries L'Isle Adam Francis G. DOERR : 21 couples,

En novembre 2004 et juillet 2005, à SANNOIS, le centre équestre le Galop a accueilli une formation avec Jean D'ORGEIX.

Il manque des personnes qualifiées pour les besoins des organisateurs de CSO. Il est utile de former tous les bénévoles utiles à l'organisation de nos concours : Commissaire au paddock, secrétariat de jury, chronométreur, présidents de jurys...

Dressage : Serge CORNUT a encadré 7 stages avec un large public motivé et demandeur. C'est un grand succès, nous saluons les prestations de Serge CORNUT et sa disponibilité.

19/10/04 La Chevée Vallangoujard S. CORNUT : 19 couples,

23/11/04 CHCB Domont S. CORNUT : 23 couples,

11/01/05 La Forêt Andilly S. CORNUT : 20 couples,

15/03/05 CHCB Domont S. CORNUT : 21 couples,

05/04/05 Livilliers S. CORNUT : 23 couples,

12/04/05 CHCB Domont S. CORNUT : 19 couples,

24/05/05 CHCB Domont S. CORNUT : 15 couples,

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

Pour 2006, 7 journées sont programmées, venez nombreux...

Formation de juges : Les formations pratiques sont organisées à l'occasion des concours CLUB ou FFECOMPET. Pour 2006, les formations pratiques et théoriques sont reconduites.

Odile VAN DORN a animé un stage en septembre et novembre 2004 à l'association de la Croix Saint Antoine à L'Isle Adam.

CCE : 1 journée à l'attention des enseignants et cavaliers a été organisée le 04/11/04 à La Courneuve. Les autres dates faute d'inscrits ont été annulées.

Une initiative nouvelle, pour la dynamique des stages, durant les vacances scolaires, la possibilité de vendre une journée d'entraînement au cross.

Pour 2006, 2 journées à l'attention des "publics stages" et 2 journées pour les enseignants et les cavaliers amateurs 4 et 3 seront proposées.

Attelage : 4 stages de formation ont été organisés, en partenariat avec l'association des Attelages de Conti à L'Isle Adam, intervenant Franck DEPLANCHE, ont accueilli des meneurs pour le passage des galops et le perfectionnement technique.

Voltaire : Un stage à l'attention des enseignants a été organisé, en partenariat avec le CREIF, au centre équestre Le Galop à Sannois le 23/05/05 avec Christian BUDELACCI

Equitation de Travail Camargue : Un stage à l'attention des juges de compétition Camargue à été organisé par l'association Les Camarçais du Vexin du 14 au 17/05/05 à Vétheuil.

Formation professionnelle : Formation d'Accompagnateur de Tourisme Equestre (ATE) : les centres équestres des Crêtes à Chérence, Centre équestre de Mériel, centre équestre Le Laos du Roncerais à Béthemont la Forêt reçoivent régulièrement des candidats en préparation aux tests ou de l'examen. La formation sur 300 heures minimum permet de qualifier des personnes pour encadrer la pratique d'extérieur.

VAE : La validation d'acquis de l'expérience :

Possibilités de valider un diplôme professionnel par l'expérience acquise. Le CDEVO en partenariat avec la DDJS 95 et la DRJS Ile de France participe au suivi de candidats possible au BEES 1 ou au BPJEPS.

Commission Animation : Présidente Catherine DI PALMA

La soirée conviviale de la rentrée 2005 a eu lieu à Corneilles en Vexin le 20/09/04, autour d'un buffet campagnard, regroupant les Responsables d'Etablissements, Enseignants et Arbitres. Pour la rentrée 2006, le projet est une soirée à Monsoult le 19/09/05. Très belle réussite.

De plus en plus de clubs organisent des animations pour la journée nationale du cheval, ce sont des actions à reconduire en parallèle avec la campagne nationale de communication.

La commission a organisé le championnat départemental de carrousel le 19/06/05 au centre équestre de Livilliers. De très belles prestations variées et hautes en couleurs et qualités. La vente à des collectivités de ce type de spectacles serait à envisager. Voir C. DI PALMA.

Spectacle son et lumière "La sorcière ensorcelée" par l'association du centre équestre la Montagne à Corneilles en Paris le 10/09/05.

Jouy le Comte : Messe de Saint Hubert le 09/11/05 pour le soutien de l'Eglise de Jouy le Comte avec l'association AREJ. De nombreux clubs ont participé avec cavaliers et chevaux

Les salons de promotion :

1. Le CDEVO a été présent lors du salon des sports la semaine du 02/03/05 pour le soutien de Paris 2012 au sein de CDFAS à Eaubonne. Semaine de visite du public scolaire et le week-end tout public. La promotion des centres équestres a été faite par la distribution des publicités.
2. Salon du tourisme et des Loisirs au centre commercial des 3 Fontaines à Cergy Pontoise, du mercredi 6 au samedi 9 avril 2005. le CDEVO a tenu un stand de promotion de l'équitation et des centres équestres.
3. Salon Vital sport à Herblay 12/09/05 : Stand de promotion de l'équitation et des centres équestres.

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

4. Foire de Domont 25/09/05 : Faute de Responsables de clubs intéressés, le CDEVO n'a pas été présent.

La Soirée des Champions du CDEVO 2005 :

Les différentes commissions, sous la coordination de Catherine DI PALMA, Présidente de la Commission Animation, ont organisé la soirée des Champions du CDEVO 2005 à la salle des fêtes d'Andilly le 16/04/2005. 700 personnes puis 350 participants ont sportivement soutenu nos champions et participé à la soirée dansante. 125 athlètes ont été médaillés au titre départemental accompagnés de leurs entraîneurs au titre des commissions CSO, CCE, DRESSAGE.

Le programme 2006 conserve le même lieu à Andilly le 20/05/06. Tous les Amis pouvant consacrer un moment à la préparation de cette belle soirée conviviale sont priés de se faire connaître, dès maintenant au secrétariat du CDEVO ou auprès de Catherine DI PALMA.

La commission à participer aux animations de la ville de Pontoise le 15/05/05 par la présentation de carrousels au sein de Bouquet Provincial dans le cadre de Médiévald'Oise 2005. Franc succès pour la promotion de l'équitation au sein d'une grande foule enthousiaste.

Commission Tourisme Equestre : Président Philippe MARCHETTI

Compte rendu du comité directeur du 22/11/05 du CDTE 95 :

"P MARCHETTI a découvert en juillet 2005 que le CDTE 95 était employeur d'un agent de développement, Mademoiselle Maylis BAYLAN.

Le CDTE 95 a employé du personnel depuis 2003 sous le N° SIRET du CDE 95. Une procédure de régularisation et déclaration du CDTE 95 a été faite auprès de l'INSEE et à réception du numéro SIRET la situation a été régularisée auprès de la MSA 95 puis au régime général dont dépend le CDTE 95.

Après régularisation du statut d'employeur du CDTE 95, paiement des charges et des salaires en cours, une procédure de licenciement a été engagée. A ce jour, il n'y a plus de salarié au CDTE 95.

Avant le départ Mademoiselle Maylis BAYLAN, il a été fait un bilan sur les actions du dossier des chemins avec le PNRVF.

Fin d'août 2005, il a été récupéré les archives administratives et comptables auprès de J. M. MILLECAMPS Président sortant. A. CHASPOUL a saisi la comptabilité 2003, 2004 et 2005 et fait les rapprochements bancaires.

Les pièces comptables fournies étaient en désordres et incomplètes.

Le compte bancaire à la banque UBP a été soldé, un compte a été ouvert à la Banque Populaire à Eaubonne.

Convention PNRVF / CDTE 95 / CDTE 78 : P. MARCHETTI a rencontré Thierry COT directeur du PNRVF pour faire le point sur le dossier et situer son niveau d'avancement.

Il reste à verser 8 400. 00 €, solde de cette convention. Il est utile de vérifier les données transmises par J. M. MILLECAMPS et chiffrer le travail restant à fournir, à ce jour les caisses après paiements des charges en cours, sont vides !

Le manque d'échange lors de la transmission de la Présidence du CDTE 95 a été gêné pour faire le point sur la comptabilité et le suivi du personnel.

C. LBES : J'insiste pour que soit fait une mise à plat de la situation avec le PNRVF, je souhaite être informé du suivi.

Label tourisme équestre : Dans les différents dossiers transmis par J. M. MILLECAMPS, il a été trouvé des demandes de clubs : La Fontaine Cypierre à Gonesse, Ass. Piscop Equestre et l'Épinière de Boisemont. Il a été donné suite à ces demandes de labels".

RAPPORT FINANCIER CDEVO

Exercice du 01/09/2004 au 31/08/2005

Compte de résultats 2005 du CDEVO :

Le rapport financier 2005 est présenté par Edith COLOT Trésorière Générale avec les recommandations de Monsieur Patrick PAPON Expert Comptable société COFIF à Franconville la Garenne :

L'exercice clos le 31 août 2005 laisse ressortir un résultat négatif de 1. 394. 00 € portant ainsi notre fonds associatif à 55. 474. 00 €. Je vous présenterai successivement le bilan, le compte de résultat, les difficultés rencontrées puis terminerai par les perspectives pour l'année 2006.

I La situation patrimoniale au 31 août 2005 :

Il n'y a eu ni investissement ni mise au rebut d'équipement au cours de cet exercice.

Les créances ressortent globalement à 33. 892. 00 € et concernent essentiellement des soldes de subventions à encaisser. Aucune créance ne présente de retard de règlement.

Les disponibilités représentent quatre mois de fonds de roulement, somme nécessaire en cours d'année pour faire face aux charges à décaisser mensuellement.

Aucune dette ne présente de retard de règlement.

En conclusion de l'analyse du bilan nous pouvons estimer que la situation est financièrement saine.

Abordons maintenant le compte de résultat

II Les opérations de l'exercice :

Les produits :

La recette des buvettes à rapporter 2. 977. 00 € soit 4% de plus que l'année dernière.

Le produit des participations s'est élevé à 24. 199. 00 € soit légèrement moins que l'année d'avant.

Cette baisse est uniquement due à une diminution de la participation aux stages de formations.

La participation à la Vie Fédérale Départementale mentionnent celles encaissées au cours de l'exercice. Le fort montant de l'année 2004 -2. 223. 00 € était dû à un retard d'encaissement de celles de 2003.

Les subventions s'élèvent à 64. 963. 00 € en diminution de plus de 8% par rapport à l'exercice précédent. Elles se répartissent comme suit :

- 29% de la D.D.J.S 95,
- 8% du Ministère de l'Agriculture (DRIAF),
- Aucune subvention du Conseil Régional Ile de France
- 52% du Conseil Général du Val d'Oise,
- 4,6% de la F. F. E.,
- 4,7% du Comité d'Ile de France d'Equitation (CREIF),
- 1% du C.D.O.S 95.

Les charges de 2004 / 2005 :

Les petites fournitures et services extérieurs représentent 47 % du total des charges, en diminution de 14. 317. 00 € par rapport à l'exercice précédent. Les principaux postes sont les vacations pour les formations, les récompenses et les frais de restauration incluant notamment les dépenses pour la buvette.

Le poste salaires et charges sociales et fiscales représente près de 53% du total des charges.

Bien que la perte ne représente que 1,4 % des charges, il serait souhaitable que l'exercice suivant laisse ressortir un petit excédent.

Convention conclues au cours de l'exercice :

En application de l'article 25-2 du décret du 1^{er} mars 1985, modifié par le décret 2002-803 du 3 mai 2002, j'ai été avisé des conventions prévues à l'article L.612-5 du Code du Commerce.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisés, sans avoir à me prononcer sur leur utilité ou leur

CDEVO Maisons des Comités Sportifs Jean Bouvelle 106 rue des Bussys

95600 EAUBONNE ☎ 01.39.59.74.02 📠 01.39.59.74.02

E-mail CDEVO95@aol.com sites Internet : equitation95.com - ffe.com

Association 1901 : 0953015488 VO – Siret : 413 288 192 000 29 – APE : 9319 Z – Siren : 413 288 192

bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 25-1 du décret du 1^{er} mars 1985, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions, en vue de leur approbation.

Convention conclue avec la FFE :

Personne concernée : Dominique LEGRAND

La FFE a signée le 22/08/05 avec votre association un contrat d'objectif, relatif aux concours Clubs et Ponam

La charge comptable enregistrée à ce titre dans vos livres pour l'exercice 2004/ 2005 est de 2 344. 00 Euros.

Convention conclue avec le CG95

Personne concernée : François SCELLIER,

Le CG 95 a signé le 28/08/05, une convention de partenariat avec votre association
La charge comptable enregistrée à ce titre dans vos livres pour l'exercice 2004/ 2005 est de 32 247. 00 Euros.

Convention conclues au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Rien à préciser

Convention exclues de la procédure :

Enfin, votre association m'a informé qu'elle a exclu de la procédure prévue à l'article L.612-5 du Code du Commerce, les opérations suivantes, réalisées directement ou par personne interposées entre votre association et l'un des membres de son comité directeur :

Remboursements de frais de déplacements,

III Difficultés rencontrées :

Nous n'avons pas rencontré de difficultés particulières au cours de cet exercice.

IV Perspectives 2005/2006 :

Comme nous le savons aujourd'hui, après une année d'incertitudes et d'angoisse, cet exercice devrait bien se terminer. En effet nous avons bon espoir de recouvrer la totalité de nos subventions sans proratisation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Je vous remercie de votre attention et suis maintenant à votre disposition pour répondre à toute demande de renseignements complémentaires.

- Détail en annexe 5 : Bilan actif CDEVO 2005, bilan passif CDEVO 2005, compte de résultat CDEVO 2005.

Participation à la vie fédérale départementale 2006 :

Selon un vote en l'assemblée générale 2002 et confirmé par la réunion de comité directeur du 24/01/05, il a été décidé une participation annuelle pour chaque établissement affilié.

Pour 2006, le montant de la participation à la vie fédérale départementale, est porté à 50. 00 €.

Seuls les membres à jour de cotisation pourront bénéficier des services du Comité Départemental : Participations aux stages, matériel collectif, renseignements....

Budget Prévisionnel 2006 du CDEVO :

Le budget prévisionnel 2006 est présenté par Christian LIBES Président et Edith COLOT Trésorière Générale.

- Détail en annexe 6 : Budget Prévisionnel CDEVO 2006.

Plus personne ne demandant la parole, le Président met au vote les différents points à l'ordre du jour.

Première résolution : Les membres présents et représentés approuvent à l'unanimité le procès verbal (rapport moral, compte rendu d'activité et rapport financier) de l'assemblée générale ordinaire 2004 du 06 juin 2005 au siège social à Eaubonne. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

Deuxième résolution : L'assemblée Générale approuve le rapport moral et d'orientation du Président 2005. Cette résolution est adoptée à la majorité absolue.

Troisième résolution : L'Assemblée Générale approuve le rapport financier du Trésorier (Bilan 2005 et budget prévisionnel 2006) et donne quitus au Comité Directeur. 53 votes pour, 0 vote contre, 1 abstention.

Questions diverses :

Les questions diverses ont été proposées par écrit avant le 25/10/2006, cachet de la Poste faisant foi. Aucune question diverse à l'ordre du jour.

P. RAVIAT : Je souhaite avoir des précisions sur le compte de résultat poste : Prestations de service, quel est le détail de la somme de 24 199. 20 € ?

E. COLOT : Ces sommes correspondent aux stages de formations et locations de matériel. A. CHASPOUL met les pièces comptables à la disposition de Tous pour consultation.

A. CHASPOUL : Il est normal que les produits de location soient supérieurs à la participation à la vie fédérale départementale, car nombre de responsables de clubs n'apportent leur soutien au comité.

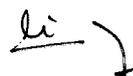
A 20 heures 30, Le Président C. LIBES remercie et salue les Membres Officiels présents et les Membres de l'Assemblée Générale et invite tous les Membres présents à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire modificative des statuts.

La Secrétaire Générale



Catherine JOETZJER

Le Président



Christian LIBES